



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

responsabilité pénale

Question écrite n° 69878

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les résultats d'un sondage réalisé les 23 et 24 novembre par BVA auprès d'un échantillon de 1 022 personnes représentatives de la population française âgées de quinze ans et plus. Selon ce sondage, 63 % des personnes interrogées considèrent que la justice doit traiter les délinquants mineurs comme des adultes. Il lui demande de bien vouloir lui faire indiquer quel a été son sentiment à la lecture de ce résultat.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69878

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6893